

MESSAGE URGENT :

EPISEDE DE POLLUTION DE L'AIR

Bulletin interne de prévision régionale

à destination des préfets et membres des comités d'experts

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : 06-03-2026

Date de début de l'épisode : 06-03-2026

Situation :

Un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour les particules PM10 ($> 50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière) est attendu le samedi 7 mars 2026 sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Cette dégradation de la qualité de l'air s'explique par l'apport important de poussières désertiques en provenance du Sahara, auquel s'ajoutent des contributions d'origine anthropique telles que le trafic routier, les activités agricoles et le chauffage résidentiel. La situation devrait s'améliorer dimanche 8 mars 2026. Un nouveau point de la situation vous parviendra demain matin. Pour plus d'informations : Lig'Air (ligair.fr)

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu pour aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour aujourd'hui	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour demain
Cher(18)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation
Eure-et-Loir(28)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation
Indre(36)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation
Indre-et-Loire(37)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation
Loir-et-Cher(41)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation
Loiret(45)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation

NOTA :

- **Ce bulletin est régional** : bien **repérer les lignes de votre département** pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : Corinne ROBIN

Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : 06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr